



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le garde des sceaux,
ministre de la justice**

Paris, le 19 NOV. 2024

N/Réf. : Parl. n° 202410023958

de Monsieur le Député,

Vous avez souhaité alerter le Premier ministre, qui m'a transmis votre correspondance, sur la situation de la protection judiciaire de la jeunesse.

Je souhaite à ce titre vous assurer de l'entière mobilisation du ministère de la justice pour la justice des mineurs. La situation dégradée de nos finances publiques ne doit pas affecter la capacité de la protection judiciaire de la jeunesse à assurer ses missions, qui sont fondamentales. Je me suis pleinement impliqué, dans le cadre des discussions budgétaires, pour assurer à mon ministère les moyens nécessaires à la réalisation de ses priorités et en particulier les moyens humains sans lesquels ses services ne peuvent fonctionner.

Si la situation financière du ministère de la justice a, cet été, donné lieu à des reports de renouvellement de contrats à la PJJ, le « dégel » de trois millions d'euros intervenu début août a d'ores et déjà permis à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse de s'engager à ce que l'ensemble des contrats non renouvelés au 1^{er} septembre le soient au 15 octobre.

À la suite de la remise du rapport de la mission d'évaluation du pilotage des effectifs contractuels et de la masse salariale de la PJJ, demandé par mon prédécesseur à l'inspection générale de la Justice (IGJ), mon cabinet, après avoir reçu les organisations syndicales, a mandaté la DPJJ pour établir un plan d'action détaillant des mesures correctives, en concertation étroite avec les organisations syndicales, d'ici la fin de l'année. Il devrait pouvoir être mis en œuvre dès le début de l'année 2025.

.../...

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Concernant plus particulièrement la situation des services de la protection judiciaire de la jeunesse sur le ressort de votre circonscription, j'interroge la direction de la protection judiciaire de la jeunesse qui vous répondra de manière plus circonstanciée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en ma parfaite considération.

Respectueusement -

Didier Migaud
Didier MIGAUD